

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE
MONTOIS-LA-MONTAGNE



PLAN LOCAL D'URBANISME

6.g - Éléments de paysage à protéger



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de MONTOIS-LA-MONTAGNE en date du 17 septembre 2010

APPROUVANT
le PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire,
Michel VOLLE

Révision générale du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme approuvée par DCM en date du :	17/09/2010
Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM en date du :	12/09/2019
Modification simplifiée n°2 approuvée par DCM en date du :	28/10/2022
Modification n°1 approuvée par DCM en date du :	23/01/2024

ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE A PROTEGER

Neuf éléments du patrimoine local et paysager sont repérés sur les plans de zonage au 1/2000^e et au 1/5000^e du Plan Local d'Urbanisme de MONTOIS-LA-MONTAGNE en tant qu'éléments à protéger. Ils sont **soumis à des prescriptions particulières**.

cf. article L.123-1-7 du Code de l'Urbanisme : "identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection".

1 Ancienne église

Localisation : rue du Général de Gaulle

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ua

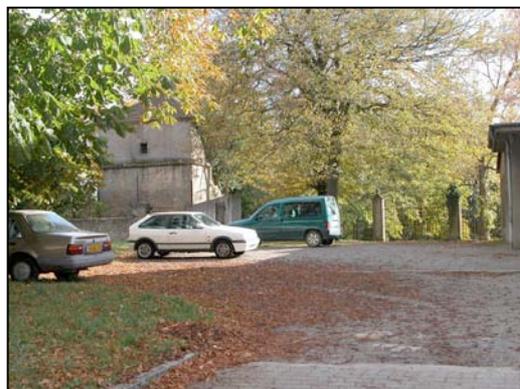


2 Pigeonnier de l'ancien château

Localisation : rue du Général de Gaulle

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ua



3 Calvaire

Localisation : rue du 6 septembre

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ub



4 Ancienne cheminée du château (déplacée)

Localisation : rue de la Mine, devant la mairie

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ua



5 Haie en périphérie du village

Localisation : à l'arrière de la rue de la Mine

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A



6 Haie au bord d'un chemin rural

Localisation : près du carrefour-giratoire entre la R.D.181 (route de Rombas) et la R.D.54a (route de Roncourt)

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A



7 Ripisylve (végétation ruisseau)

Localisation : au bord du ruisseau situé en limite Sud du territoire communal

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A



8 Falaise d'escalade

Localisation : route de Moyeuivre

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone N



9 Haie au bord d'un chemin rural

Localisation : en frange Est du territoire communal, au lieu-dit "Fond des Goudrières"

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A

